

Dépôts 4R Winnipeg – Demande de petit client commercial☐

Demande

☐

Renouvellement annuel

Renseignements sur le programme

Les petits clients commerciaux peuvent demander à utiliser les zones réservées aux déchets ménagers dangereux et aux articles recyclables destinés aux chariots bleus des dépôts 4R Winnipeg. Il y a une limite à la quantité de matières qui peut être déposée. Le volume de matières que les membres de la clientèle déposent doit être équivalent à celui produit par un ménage résidentiel. Des frais annuels s'appliquent à ce programme.

Matières admises

Les petits clients commerciaux peuvent seulement utiliser le bâtiment des déchets ménagers dangereux et les zones réservées aux articles recyclables destinés aux chariots bleus. Ils peuvent seulement apporter les matières indiquées ci-dessous, et celles-ci doivent se trouver dans leur contenant d'origine portant une étiquette lisible :

- | | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| • Produits chimiques ménagers | • Piles et batteries |
| • Lampes fluorescentes | • Journaux |
| • Réservoirs de propane | • Papier domestique |
| • Peinture | • Carton vide et aplati |
| • Herbicides/pesticides | • Contenants en plastique vides |
| • Liquides inflammables | • Boîtes métalliques vides |
| • Huile | • Bouteilles/bocaux en verre vides |

Comment faire demande

Les demandes peuvent être soumises :

- par courriel à WWD-SolidWaste-SmallCommercialDepot@winnipeg.ca;
- par dépôt au 1777, chemin Brady, Winnipeg (Manitoba) ou au 1120, rue Waverley, Winnipeg (Manitoba) (du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30);
- par courrier au 1120, rue Waverley, Winnipeg (Manitoba) R3T 0P4;
- par télécopieur au 204-774-6729.

Renseignements sur l'entreprise

Nom de l'entreprise : _____

Industrie : _____

Nom et titre de la personne-ressource : _____

Plaques d'immatriculation et types de véhicules autorisés (doit inclure tous les véhicules) : _____

Nombre d'employés : _____

Date de la demande : _____

Volumes de matières prévus

Les petits clients commerciaux ne peuvent apporter que les matières suivantes aux dépôts 4R Winnipeg. Veuillez indiquer les matières que vous prévoyez apporter et une estimation de la quantité par an :

Déchets ménagers dangereux (les articles concernés doivent être dans leur contenant d'origine et porter une étiquette intacte et lisible) :

Produits chimiques ménagers – non industriel/commercial (litres) : _____

Réservoirs de propane (quantité) : _____

Herbicides/pesticides – non industriel/commercial (litres) : _____

Huile (litres) : _____

Lampes fluorescentes (volume) : _____

Volume de peinture – non industriel (litres) : _____

Liquides inflammables (litres) : _____

Piles et batteries (quantité) : _____

Articles recyclables destinés aux chariots bleus (tous les contenants doivent être vidés, y compris les boîtes en carton) :

Journaux (quantité) : _____

Carton (quantité) : _____

Boîtes métalliques (quantité) : _____

Papier domestique (quantité) : _____

Contenants en plastique (quantité) : _____

Bouteilles/bocaux en verre (quantité) : _____

Signature

En signant en tant que signataire autorisé, je m'engage à :

- joindre le paiement des frais à la demande (pour connaître les frais actuels, veuillez visiter winnipeg.ca/depot4Rpetitsclientscommerciaux);
- respecter toutes les dispositions du *Solid Waste By-law* (règlement municipal sur les déchets solides) et tous les autres règlements de la Ville de Winnipeg;
- communiquer tout changement aux services de gestion des déchets solides de la Ville, y compris les changements de plaque d'immatriculation ou de propriétaire;
- seulement utiliser les zones réservées aux déchets ménagers dangereux et aux articles recyclables destinés aux chariots bleus et seulement y apporter des matières admises;
- ne pas apporter d'articles dans les aires de détournement des dépôts 4R Winnipeg;
- ne pas utiliser de véhicules plus grands qu'une camionnette ou qu'une remorque à deux essieux;
- accepter que la Ville de Winnipeg peut annuler ma demande (non remboursable) si je ne respecte pas les règles de l'installation.

Nom (en caractères d'imprimerie) : _____ Signature : _____

Renseignements supplémentaires

Pour en savoir plus :

- Visitez winnipeg.ca/depot4Rpetitsclientscommerciaux.
- Communiquez avec le 311.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION –

DATE DE DÉLIVRANCE : _____ Numéro d'étiquette mobile : _____ Délivré par : _____

Vos renseignements personnels sont recueillis au titre de l'alinéa 36(1)b) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP). Ces renseignements serviront à l'administration de votre demande. Ils ne seront ni utilisés ni divulgués pour d'autres raisons, sauf dans les cas où cela est autorisé par la loi. Si vous avez des questions sur la collecte de ces renseignements, veuillez communiquer avec l'agent de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée en écrivant au Bureau du greffier, immeuble Susan-A.-Thompson, 510, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9, ou en appelant le 311.